



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2024

2024-09-02

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme BEAL Marie-Line, M. CHAUVE Jean-Paul,

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Nadine LEROY

Date de convocation
17/09/2024

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE
POLICE**

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu'il souhaiterait solliciter une subvention au titre des amendes de police en aménageant un plateau ralentisseur Route du Soleil Couchant.

Ce plateau serait situé au carrefour entre la Route du Soleil Couchant, Route de Gouttebelin et Route de la Conche afin de limiter la vitesse et sécuriser le carrefour.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de solliciter une subvention au titre des amendes de Police.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux,
le 24 Septembre 2024

Le Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le..... 30 SEP. 2024 numériquement